

## ABONNEMENT

Un an... 18 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 4 AOUT

## Un coup d'Etat préfectoral

Vous ne vous doutiez peut-être pas que nous avons eu un petit coup d'Etat et que le ministère vient de porter atteinte à la sécurité de la République. Parfaitement ! Et c'est M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, qui est le grand coupable. Il a osé, dans un mouvement administratif qui a paru à l'Officiel avant-hier matin, déplacer quelques préfets et mettre en disponibilité quelques autres. Cela s'appelle, en langage radical, un coup d'Etat, une violation des principes les plus sacrés.

Il est vrai que tout le monde n'a pas l'esprit radical et ne prend pas au tragique les choses les plus naturelles et les plus légitimes. Ce que la Lanterne et la Justice considèrent comme un attentat à la Constitution est le simple exercice d'un droit ministériel. M. Ch. Dupuy a fait ce que d'autres avant lui n'avaient pas fait ou n'avaient pas osé faire. En la circonstance, M. le ministre de l'intérieur a rempli son devoir et accompli un acte qui répondait à une nécessité.

Les préfets n'ont jamais été, que je sache, des fonctionnaires inamovibles et éternels, auxquels il est défendu de toucher. Chargés de représenter en province le pouvoir exécutif et de faire respecter la loi, ils doivent, avant toute chose, être les hommes du gouvernement, s'inspirer de sa politique et ne pas trahir les volontés du chef qui les a nommés. Ils doivent surtout ne pas épouser les petites querelles départementales, se tenir à l'écart des rivalités locales et ne servir aucun intérêt particulier.

Or, il n'est pas douteux que, depuis quelque temps, l'administration préfectorale n'était pas d'une homogénéité absolue : il y régnait un certain désordre, un relâchement de la discipline dont bénéficiaient les adversaires du gouvernement. On y voyait des préfets recevoir les ordres d'un député et négliger ceux du ministre; de petites intrigues s'ourdissent, dont l'hôtel de la préfecture était le foyer. Les instructions ministérielles avaient beau venir de la place Beauvau, elles ne prévalaient pas contre la lettre confidentielle de M. X... ou Y... Dans certains départements, l'administration préfectorale était devenue pétaudière; ceux-là y commandaient qui n'avaient rien à dire, et d'autres n'étaient jamais écoutés qui avaient seuls le droit de parler.

M. le président du conseil a pensé qu'il était temps de porter remède à une situation où s'amoindrisait l'autorité des préfets. L'Officiel a commencé jeudi ce travail de réorganisation devenu nécessaire; espérons qu'il ne s'arrêtera pas là. Il ne faut pas que, sous prétexte de concentration républicaine, il y ait une politique dans tel département et une politique différente dans tel autre. Il ne faut pas qu'il y ait des préfets radicaux ici, modérés là, socialistes ailleurs; des députés influents au chef-lieu qui combattent le gouvernement au Palais-Bourbon. Désormais il n'y aura plus de mot d'ordre suivi à la préfecture pour plaire à celui-ci ou à celui-là; les sous-préfets devront ignorer et ne plus servir les petites ambitions électorales que patronnent les adversaires du pouvoir.

Les préfets resteront ce qu'ils auraient dû être toujours : les représentants dociles et fidèles du gouvernement qui les a nommés. Quand un préfet aura, comme M. Delpech dans l'Hérault, négligé d'assurer la police de son département, on le mettra en disponibilité. Quand un sous-préfet aura de parti-pris, comme M. Sabail, déclaré la guerre à son préfet, qui n'a que le tort de défendre le gouvernement, on l'enverra aillens.

Et c'est là ce qu'on appelle un coup d'Etat ! M'est avis que celui d'avant-hier est à recommencer.

## LE PROCÈS CASERIO

2<sup>e</sup> journée. — Verdict

Caserio entre, son sourire gouailleur stéréotypé sur le visage.

Deux gendarmes amènent le soldat Leblanc, détenu comme insoumis à la prison militaire de Marseille.

Malgré les affirmations contraires de Caserio, le témoin maintient qu'étant en même temps que Caserio en traitement à l'hôpital, Caserio se promenant dans la cour en compagnie de Saurel lui présenta ce dernier en lui disant : « Tiens ! voilà un bourgeois. » La conversation s'engagea. On parla de l'anarchie et Caserio dit qu'il tâcherait de tuer le Président Carnot, probablement à Lyon où il viendrait sans doute pour visiter l'Exposition.

— C'est faux ! riposta Caserio : « je n'ai fait part de mon projet à personne. »

Leblanc affirme encore que Caserio lui aurait confié qu'il avait été désigné par le sort.

Caserio : « Ce n'est pas vrai ! »

Leblanc. — « Comment ! ce n'est pas vrai ! Je venais de dire : Mais qui donc sera assez téméraire pour aller tuer le Président de la République que j'ai vu à Paris entouré de troupes et de police ? Caserio répondit alors : « Le sort en décidera. »

Le président. — Oh ! si c'est ainsi qu'il a parlé, il y a une nuance évidente.

« Caserio, ajoute Leblanc, avait dit : J'ai vu le roi Humbert. Lui aussi est très entouré, et, pour le tuer, il faudrait tirer un coup de fusil dans la rue. »

— Tout cela n'est pas vrai ! s'écrie Caserio ; je n'ai pas été désigné. D'ailleurs, parmi les anarchistes il y a la liberté absolue ; même le sort ne pourrait les entraîner.

### RÉQUISITOIRE ET DÉFENSE

M. l'avocat général Fochier termine son réquisitoire par ces paroles :

« Non ! les anarchistes ne sont pas un parti politique. C'est une entreprise de destruction et de mort. »

« Les républiques comme les monarchies ont le même devoir : celui d'apporter la même vigne à terrasser l'hydre. Au nom de la liberté, de la civilisation et de l'humanité, je vous adjure d'accomplir un acte, non pas de vengeance, mais de haute et exemplaire justice ! »

M<sup>e</sup> Dubrenil, l'avocat de Caserio, conclut sa plaidoirie en ces termes :

« Le Président Carnot, qui n'était inflexible qu'à regret, aurait pardonné en connaissant les détails que je viens de vous faire saisir. »

« S'il l'avait pu, ses dernières paroles eus-

sent été des paroles de commisération. Du haut des plaines éthérées où plane son âme, est-il permis de croire que son dernier vœu ne soit pas de miséricorde et de pitié ?

« Messieurs, vous voilà face à face, avec vous-mêmes, sous l'œil de Dieu qui nous juge tous. Je place Caserio sous la protection de sa malheureuse mère, qui supplie la Madone de sauver son fils. »

« Vous êtes des citoyens libres, je vous abandonne Caserio à l'inspiration souveraine, mais calme et réfléchie, de vos consciences. »

### LE FACTUM DE CASERIO

Caserio demande alors à lire son factum.

La cour ne s'y oppose pas, mais c'est l'interprète italien qui fait cette lecture longue et monotone.

Sur les réquisitions du procureur général, la Cour rend un arrêt interdisant la reproduction totale de ce factum, conformément à l'article 5 de la loi du 28 juillet 1894.

### LE VERDICT

A midi et demi, le jury entre en délibération. Deux questions lui sont posées :

1<sup>o</sup> Caserio s'est-il rendu coupable d'assassinat sur la personne de M. Carnot, président de la République ?

2<sup>o</sup> Caserio a-t-il agi avec préméditation ?

A midi trente-cinq, le jury rentre dans la salle d'audience.

La réponse du jury est :

Première question. — Oui, à l'unanimité.

Deuxième question. — Oui, à l'unanimité.

Il n'est pas question de circonstances atténuantes.

M<sup>e</sup> Dubrenil dépose des conclusions tendant à annuler le procès en raison du discours prononcé par le président Breuille au début de la session des assises.

La cour se retire pour délibérer sur le dépôt des conclusions.

Elle rentre ensuite dans la salle d'audience et donne acte au défenseur du dépôt de ses conclusions.

Elle se retire pour délibérer sur la peine à appliquer.

A midi 43, le président PRONONCE L'ARRÊT DE MORT contre Caserio, et dit que l'exécution aura lieu sur une place publique de Lyon, au choix de l'administration.

Caserio, en entendant la sentence, crie : « Vive l'anarchie ! Vive la Révolution sociale ! Courage, camarades ! »

## INFORMATIONS

### Affaire Cornélius Herz

La 8<sup>e</sup> chambre correctionnelle a rendu hier son jugement dans l'affaire Cornélius Herz. Elle a condamné Cornélius Herz, par défaut, à 3 ans de prison et 3,000 fr. d'amende.

### Les duels

Les témoins de MM. Papillaud et de Boisandré, de la Libre Parole, témoins de M. Drumont, se présenteront ce matin chez MM. de Dion et Paulmier, témoins de M. d'Elva.

### Les secours aux sinistrés du tremblement de terre de Constantinople

Dès les premiers jours, des souscriptions ont été organisées au profit des nombreuses victimes du tremblement de terre.

Malheureusement, ces secours passent par des mains qui ne sont pas toujours très sûres et la distribution se fait d'une façon plus ou moins régulière qui n'atteint pas le but voulu.

C'est ainsi, par exemple, que, dans les distributions faites à Galata, les commissaires ont compris les Turcs, les Grecs, les Arméniens, les Juifs et oublié complètement les catholiques.

Nous renouvelons l'avis que nous avons émis hier : Bons gogos, prenez garde à vous !

### Le sénateur Anne (ne vois-tu rien venir ?)

Après le sénateur qui se sert de sa qualité pour lâcher d'écouler ses vins, voici le sénateur-médecin-vétérinaire qui ne veut pas que sa clientèle le lâche.

Le *Moniteur du Calvados* publie, en effet, l'avis suivant :

« M. Juste Anne, sénateur, informe le public qu'il n'a vendu ni cédé sa clientèle de médecin-vétérinaire à personne et que nul n'a le droit de se dire son successeur. »

« Son état de santé s'améliorant chaque jour, il sera heureux de donner ses conseils à ceux de ses amis qui lui feront l'honneur de s'adresser à lui. »

### Un anarchiste en gaité

Le 49 mai 1894, M. Blanc, négociant à Aix, passait sur le quai des Augustins, lorsque le nommé Nat, s'approchant de lui à l'improviste, lui porta à la face un violent coup de tiers-point qui atteignit un peu au-dessus de l'oreille gauche. L'arme avait été lancée avec une force telle qu'elle pénétra jusqu'au manche et resta enfoncée dans la blessure. L'assassin arrêté déclara qu'il n'avait contre sa victime aucun motif de haine et qu'il avait voulu seulement frapper un bourgeois, qu'il fallait se débarrasser de tous les bourgeois, car ce sont eux qui possèdent tout et font souffrir les autres. Il ajouta : « Il y en a qui me vengeront ! »

Quelques instants avant sa confrontation, il disait encore : « Que ce soit M. Blanc ou un autre, peu importe, c'est un bourgeois ! » Enfin, mis en présence de sa victime, il ne manifesta aucun repentir.

Nat a été condamné par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône à vingt ans de travaux forcés.

### Un croquemort millionnaire

Il y a une quinzaine d'années, un nommé Delannes, d'origine française, rédacteur du journal le *Times*, mourait en Angleterre, laissant un héritage évalué à trente-sept millions environ.

La succession était en désobéissance; or, un employé aux pompes funèbres de Montpellier, nommé Delannes, vient d'être informé qu'il était l'unique héritier de cette grosse fortune.

### Une grève originale

Le préfet de police de Bucarest vient d'interdire aux mendiants la circulation dans certains quartiers de la ville, où leur insistance à l'égard des passants avait causé du désordre.

Le lendemain, tous les mendiants de la ville se sont réunis au nombre de plusieurs milliers et ont envoyé au préfet de police une délégation chargée de lui dire que, si l'interdiction était maintenue, ils allaient tous « se mettre en grève et prendre de force le pain qu'on leur défendait de demander à la charité. »

### Un incendie à Chicago

Un incendie déclaré jeudi soir s'est propagé sur une étendue de 60 ares.

Les dégâts sont actuellement estimés à deux millions de dollars en y comprenant les pertes subies par M. Martin, dont les chantiers de bois passaient pour les plus vastes du monde.

Les dégâts éprouvés par la maison de MM. Siemens et Halske, ingénieurs électriciens, sont évalués à 600,000 dollars.

2,200 personnes environ se trouvent sans travail.

Un lieutenant de pompiers et un domestique sont morts des suites de leurs brûlures.

Deux autres personnes ont péri, et sept pompiers ont été plus ou moins grièvement blessés.

### Affaires de Corée

L'escadre chinoise du Nord, connue sous le nom « Flotte de Peyang », et comptant treize vaisseaux, est partie de Chefou, en route pour la Corée, où l'on s'attend à un combat naval.

Avant-hier soir, on disait à Londres que le Foreign-Office avait reçu un télégramme annonçant que de sérieux combats avaient été livrés en Corée.

Une dépêche officielle de Tien-Tsin annonce que, dans l'engagement entre Chinois et Japonais à Yas-han, les 27 et 28 juillet, les Japonais ont été repoussés avec une perte de 2,000 hommes (?).

## Bulletin Militaire

### UN RÉGIMENT DE CAVALERIE A LA NAGE

On mande de Fontainebleau :

« Hier matin, entre sept et onze heures, le 4<sup>e</sup> régiment de hussards a effectué le passage du Loing à la nage, à Sorques, en présence du général de Montfort, commandant la brigade de hussards et de nombreux curieux venus de Fontainebleau et des communes voisines. Les sapeurs du régiment ont d'abord construit, au moyen de poutrelles et de sacs à distribution remplis de paille et attachés avec des cordes à fourrage, un radeau sur lequel montaient une quinzaine de soldats avec les harnachements.

« Ces cavaliers ayant pris pied sur la rive opposée, il s'agissait de faire passer à leur tour les chevaux dessellés et débridés et n'ayant plus que leur licol; c'était là l'opération la plus délicate. Un va-et-vient étant établi d'un bord à l'autre au moyen d'une corde, un cheval y était d'abord attaché, puis mis à l'eau et tiré sur la rive opposée.

« D'autres chevaux, en liberté ceux-là, étaient alors poussés dans la rivière, derrière le premier et le suivaient instinctivement sans trop de difficultés.

« Tous ont pu passer ainsi sans accident

sérieux, bien qu'un certain nombre aient eu à lutter assez sérieusement contre les herbes et la vase.

« Chaque escadron n'a mis qu'une heure pour traverser la rivière, malgré la disposition défectueuse des berges et il ne s'est produit aucun accident d'hommes ou de chevaux.

« Cet exercice a été accompli par les hussards avec un entrain remarquable. Un repas froid a été servi aux hommes sur le terrain, et les officiers ont déjeuné au bord du Loing.

« Le colonel Gaudin, commandant le 4<sup>e</sup> hussards, a voulu préparer ainsi son régiment au passage de la Marne qui doit avoir lieu pendant les prochaines manœuvres des troupes de la 3<sup>e</sup> division de cavalerie. »

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### SAUMUR

#### Funérailles de Billet

Hier soir, une foule d'amis, sincèrement et sérieusement affligés, conduisait à sa dernière demeure le malheureux Billet.

MM. Comber et Piéron suivait le cercueil et M. Piéron a prononcé quelques paroles qui ont vivement impressionné les assistants.

Nos condoléances particulières à la famille Billet.

#### Répétition du carrousel

Hier, de 2 à 5 heures du soir, s'est effectuée, en présence de M. le général de Gessé, et devant une foule nombreuse et charmée, la répétition, en grande tenue, du carrousel annuel de l'École qui aura lieu après-demain.

Demain matin, à 6 heures, dernière répétition en petite tenue.

#### Une retraite aux flambeaux

Il avait été question, pour rehausser l'éclat des fêtes, d'organiser une retraite aux flambeaux à laquelle les pompiers promettaient leur concours constamment dévoué.

Le projet a été écarté, l'administration craignant des frais trop élevés.

### LES PROCHAINES FÊTES

#### Dimanche 5 août

A 6 heures du matin, Répétition générale du Carrousel, avec le concours de la musique du 135<sup>e</sup> de ligne.

#### Dimanche 5 août

Courses de Saumur (1<sup>er</sup> jour) sur l'hippodrome de Varrains-Chacé. — Le soir, Concert, Illuminations du Square et des monuments publics.

#### Lundi 6 août

Grand Carrousel de l'École de cavalerie. —

Le soir, Fête vénitienne sur la Loire avec le concours de la Musique Municipale.

#### Mardi 7 août

Courses de Saumur (2<sup>e</sup> jour). — Le soir, Concert et Feu d'artifice.

#### Dimanche 12 août

Régates sur la Loire, données par la Société Nautique de Saumur.

#### Dimanche 12 août

Courses de Longué, sur l'hippodrome d'Avoir. Trois courses au trot monté; quatre au galop, dont deux steeple-chases militaires. — Le soir, illuminations et feu d'artifice.

#### Dimanche 19 août

Grande fête à Vihiers. Concours du Comice agricole du canton: animaux domestiques, instruments oratoires, produits agricoles et horticoles, viticoles et maraîchers, exposition de fleurs; courses de vélocipèdes; courses de chevaux (au trot et au galop); concert et illuminations, feu d'artifice, retraite aux flambeaux.

### Grand Meeting Vélocipédique

#### Dimanche 12 août 1894

Le Véloce-Club Angevin a décidé, dans sa dernière assemblée générale, l'organisation, pour le dimanche 12 août, d'une promenade dont le but serait Saumur, invitant à se joindre à lui toutes les Sociétés et les cyclistes indépendants de la région.

Cette proposition a été acceptée avec un tel empressement qu'elle vient de prendre les proportions d'une véritable manifestation vélocipédique, 200 cyclistes environ ayant en effet répondu à l'appel du Véloce-Club Angevin.

La Société des Amateurs Vélocipédistes Saumurois va prendre ses dispositions pour que ses membres puissent se rendre au devant des Sociétés et des cyclistes qui vont arriver de tous côtés.

Après réunion au siège social des A. V. S., au café du Commerce, grand déjeuner à l'hôtel de Londres; ensuite, défilé général de l'hôtel au Vélo-drome de la Loire, où 200 vélocipédistes environ évolueront sur la charmante piste de ce vélodrome; puis auront lieu des courses réservées aux cyclistes des Sociétés qui prendront part à cette réunion. Les courses terminées, on se dirigera à nouveau vers le café du Commerce, où chacun prendra ses dispositions pour le départ.

Le dimanche 26 août, nouvelle grande réunion au Vélo-drome de la Loire, de concert avec notre Société de gymnastique.

Les jeunes gymnastes, que nous n'avons pas eu le plaisir d'admirer cette année, les événements malheureux, qui sont encore présents à notre mémoire, les en ayant empêchés, vont trouver là une belle occasion de nous faire voir ce dont ils sont capables et les sérieux

progrès qu'ils ont accomplis sous l'habile direction de leur nouveau professeur.

Des courses seront réservées pour les membres des A. V. S., pour ceux de la Société de gymnastique, ainsi que pour les amateurs, ce qui nous permettra de juger de la valeur, sur piste, des meilleurs coureurs de notre région, en particulier de ceux de notre département qui ont si bien su tenir le premier rang, tout récemment encore, dans la course du *Patriote de l'Ouest*, couvrant les 98 kilomètres en 3 heures 14.

### Enseignement de la Gymnastique

Nous apprenons avec plaisir que Madame Bascoül vient de passer avec succès, à Angers, son certificat d'aptitude à l'enseignement de la Gymnastique.

A l'avenir, nous aurons donc à Saumur un professeur capable pour les jeunes filles.

### Affaire Gaborit-Peton

Saumur, le 4 août 1894.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Echo Saumurois*,

Vous annoncez dans votre numéro d'hier que j'ai renoncé, devant M. le Juge de paix, aux appointements arriérés qui me sont dus par M. Peton.

C'est une inexactitude dont je viens vous demander la rectification.

Je maintiens intégralement ce que j'ai réclamé jusqu'ici, c'est-à-dire la totalité des appointements échus, et le versement d'une indemnité.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes confraternelles salutations.

FÉLIX GABORIT.

### Concours musical des Sables

Voici les récompenses obtenues aux Sables-d'Orléans par les sociétés ci-dessous :

*Fanfare de Turquant*. — 3<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> section. — Le 2<sup>e</sup> prix de soli, le 1<sup>er</sup> prix de lecture à vue et le 2<sup>e</sup> prix d'exécution ont été décernés à cette fanfare.

*Fanfare de Longué*. — Il a été accordé à la fanfare de Longué le 2<sup>e</sup> prix de soli, le 3<sup>e</sup> prix de lecture à vue et le 3<sup>e</sup> prix d'exécution.

### MÉRITE AGRICOLE

Viennent d'être nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM.

Bouju (René), agriculteur, maire de Saint-Lambert-des-Lèves, président du Syndicat des cultivateurs et vice-président du Comice du canton nord-ouest de Saumur. Nombreuses récompenses dans les Comices et Concours, 20 ans de pratique agricole.

Boureau (François-Jean), agriculteur-viticulteur, maire de Rablay : reconstitution de vi-

ment exprimer sa reconnaissance.

— Ce n'est pas seulement pour moi que je suis si content, dit-il enfin; mais ça va t'y faire une fête à la maison!... Y vont tous sauter de joie! C'est que vous ne savez pas, vous, mademoiselle, combien faut peu pour faire plaisir aux enfants pauvres.

En l'écoutant, Gilberte eut une idée plus lumineuse encore; elle prit sa petite bourse bien garnie d'or et la tendit au garçonnet.

Celui-ci recula.

— Non, dit-il, pas d'argent; la mère ne veut pas. Des bonbons, ça c'est différent, on peut les accepter parce qu'on amuse souvent les enfants avec ça; mais de l'argent c'est une aumône.

— Et mon oncle dit que tous les pauvres gens sont avides et ingrats, pensa Gilberte, il ne les a pas vus de près.

— Alors, reprit-elle tout haut, tu refuses quelques pièces d'or pour t'acheter des jouets?

— Oui, mademoiselle, mais je vous remercie tout de même bien. Tenez, un moyen de nous venir en aide, puisque vous êtes si bonne, ce serait de procurer de l'ouvrage à ma mère.

— Où demeure-t-elle?

— Oh! bien loin, rue de Chaillot, 20, et

## UNE PUPILLE GÊNANTE

Par ROGER DOMBRE

### Première partie

#### VII

Une après-midi d'hiver, Gilberte revenait de la promenade avec Fraïlen Frida, lorsque celle-ci s'arrêta devant la boutique d'un pâtis-

sier :

— Miss Gilberte, dit-elle, nous n'avons pas encore lunched, entrons ici.

— C'est que je suis dégoûtée de tout cela, répondit Gilberte en jetant un regard ennuyé à la devanture qui étalait ses plus séduisantes friandises.

— Dégoûtée de ces bonnes choses? ne put s'empêcher de crier un garçonnet d'une dizaine d'années en levant vers les promeneurs sa figure toute rouge de froid.

Il considérait Gilberte comme un phénomène, et la convoitise ardente brillait dans ses yeux espiègles.

Gilberte se mit à rire.

— Tu aimes les gâteaux sans doute, toi, gamin? demanda l'Allemande, amusée, elle aussi.

— Que oui. Et il y a longtemps que je n'en connais plus le goût.

— Qu'appelles-tu longtemps? fit la fillette en souriant.

— Des mois et des mois.

— Et pourquoi tes parents ne t'en donnent-ils pas, puisque tu en es friand?

— Du temps que le père vivait on en avait tous les dimanches et même les jeudis.

— Et à présent pourquoi est-ce changé?

— Le père est mort, répondit gravement l'enfant, et la mère qui s'escrime à travailler jour et nuit peut tout juste nous donner du pain et de la soupe; c'est que nous sommes six à la miche, il faut vivre.

— Cependant un biscuit ou un sucre d'orge ne coûtent pas cher.

— Encore trop pour nous, mademoiselle, avec deux sous de pain on se nourrit mieux qu'avec un biscuit.

Gilberte, intéressée malgré elle par la mine ouverte du petit garçon, continua d'une voix plus douce :

— Et si tu en demandais à ta maman elle ne te les refuserait pas.

— Oh! s'écria-t-il indigné, jamais, jamais nous ne lui demandons le superflu quand nous la voyons se tuer pour nous donner le nécessaire; pas même la petite Marie qui tient encore plus que nous aux bonnes choses, car plus on est petit, plus on est gourmand, n'est-ce pas?

« Aussi, bonsoir! conclut-il en faisant une grimace au brillant magasin tentateur, toute sa gaité de gamin de Paris lui revenant après une seconde de sérieux.

— Attends-moi là une minute, dit Gilberte, le retenant par sa blouse usée, mais propre.

Et faisant un signe à Fraïlen, elle entra chez le pâtisseries dont elle dévalisa littéralement la boutique.

Elles ressortirent toutes les deux les bras chargés de paquets blancs ficelés de rose.

— Auras-tu la force de porter tout cela chez toi? demanda Gilberte au garçonnet qui piaffait, en sifflant sur le trottoir.

— Chez nous?... fit-il, ouvrant de grands yeux.

— Oui, ce sont des gâteaux et des bonbons; il y en a pour tous, et la petite Marie va être bien contente.

— Ah!

Et il demeurait stupéfié, ne sachant com-

gnobles. Emploi et propagation des meilleurs procédés de culture, 30 ans de pratique agricole.

Guittet (Maurice), vétérinaire à Angers, chef du service des épizooties, secrétaire du Comice agricole du canton nord-est d'Angers depuis sa fondation.

Meffray (Pierre-Adolphe), propriétaire, maire de Beaufort-en-Vallée: création d'un vignoble de 30 hectares. Président du Syndicat agricole de Longué, 30 ans de pratique agricole.

Rondeau (Paul), industriel à Angers: création d'une usine importante pour l'utilisation des bois de la contrée.

#### Primes d'honneur à l'horticulture

Les membres de la commission spéciale pour les primes d'honneur à accorder cette année à l'horticulture et à la petite culture se réunissent aujourd'hui samedi, à la Préfecture.

#### LES CROCODILES

Si les dompteurs qui s'aventurent dans les cages de fauves courent gros dangers, on n'est pas moins saisi de quelque émotion lorsqu'on voit, au centre d'un vaste aquarium, un monsieur entouré de trois ou quatre douzaines de crocodiles...

Nous assistions, hier soir, à ce spectacle d'un genre nouveau et pas banal du tout. Deux de ces vilaines bêtes, Saïda et Fathma — dire que ça entend pareils noms! — vous font passer un léger frisson dans le dos quand M. Pernelet se fait arracher des lèvres un petit morceau de viande. C'est véritablement effrayant, cette vaste gueule de crocodile frôlant la barbe d'un homme et disputant une faible pâture qu'il serait si facile à la bête de grossir.

Enfin, pendant plus de trois quarts d'heure, le maître de ces terribles pensionnaires va, vient, s'assied, se couche, frappe, piétine dans le tas, donnant à droite un morceau de viande, à gauche un coup de bâton, en face, derrière, fermant ces gueules béantes et se débarrassant, aux prix de mille efforts, de tout ce hideux monde qui l'assaille et le tiraille pour engouffrer une bribe de nourriture.

C'est là un spectacle certainement curieux, étrange et neuf que nous recommandons aux gens qui recherchent l'émotion et le non vu.

Ce soir, M. Pernelet recommence sa fantaisie d'hier, qu'on ne reverra probablement pas de longtemps!

Bon courage!

#### Rôle des Assises du 3<sup>e</sup> trimestre de 1894

Lundi 6 août. — Affaire Chipon et Hamon, vols qualifiés. — Défenseurs: M<sup>e</sup> Grille et Follenfant, avocats. — Ministère public: M. Vallet, substitut.

elle est légère pour le fin. Si vous savez comme elle coud bien; elle s'appelle Madame Charlet.

— C'est bien, j'en prendrai note.

De retour à la maison, Gilberte affirma à son oncle qu'elle avait un besoin urgent de jupons, de chemises et de mouchoirs de batiste; pour le mieux prouver elle eût volontiers mis en pièces son petit trousseau de fillette, mais son oncle lui donna carte blanche pour le faire augmenter ou renouveler où il lui plairait.

(A suivre.)

#### Quai de Limoges et place Saint-Michel

**Grand MANÈGE au Galop**  
Marchant à la vapeur  
Le plaisir des enfants et des grandes personnes.

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

#### Grand Aquarium Indo-Africain

Quai de Limoges  
Exposition de la plus grande collection de Crocodiles, Caïmans et Alligators.  
Repas des animaux à 8 heures 1/2 du soir.

Les Ichneumons

Mardi 7 août. — Affaire Foucandeu, attentat à la pudeur sur sa fille. — Défenseur: M<sup>e</sup> Guy, avocat. — Ministère public: M. Vallet, substitut.

Affaire Mithiaux, faux et usage de faux. — Défenseur: M<sup>e</sup> Picard, avocat. — Ministère public: M. Vallet.

Mercredi 8 août. — Affaire Delançé, vol qualifié. — Défenseur: M<sup>e</sup> Chesneau, avocat. — Ministère public: M. Cournot, avocat général.

Affaire Deronet et femme Léger, avortement. — Défenseurs: M<sup>e</sup> Follenfant et Leproust, avocats. — Ministère public: M. Cournot, avocat général.

#### MONTREUIL-BELLAY

##### A coups de billette

Judi dernier, dans la matinée, Panneau, journalier à Montreuil-Bellay au service de M. Calard, liait du blé près le village de Chaumont. A côté de lui, les frères Duvary chargeaient de l'avoine. L'aîné, venant brusquement à Panneau, lui reprocha d'avoir arraché une borne pour empiéter chez eux et prétendit emporter deux gerbes de blé à titre de dédommagement.

Panneau répondit: « Cela ne me regarde point, adressez-vous directement à mon patron ». Aussitôt, — suivant sa version — Duvary aîné se jeta sur lui et tenta de lui arracher la « billette » avec laquelle il liait ses gerbes. On se bouscula. Duvary cadet vint au secours de son frère, tira la jambe de Panneau qu'il renversa et l'aîné, arrachant la « billette » de ce dernier, la lui cassa sur la tête.

De leur côté, les Duvary, tout en reconnaissant avoir frappé Panneau, prétendent que c'est lui qui commença la bataille à coups de pied. Des témoins ont déposé que l'agression provient des Duvary et que même, en s'en allant, l'aîné prononçait, à l'adresse de Panneau, ces paroles énigmatiques: « Tu retourneras où tu as déjà été. »

Un certificat du docteur Gaudrez établit que la blessure de Panneau présente une certaine gravité.

#### Manœuvres de jour et de nuit

Des manœuvres de jour et de nuit entre les garnisons d'Angers et de Cholet auront lieu les 20, 21, 22 et 23 août.

Les troupes seront cantonnées le 20 à Rablay, le Champ, Chemillé, le 21 à Chalonnes, Neuvy et Sainte-Christine, le 22 à Chalonnes et Jallais.

Elles rejoindront le 23 leurs garnisons respectives.

Les officiers de réserve de l'armée territoriale qui désirent prendre part à ces manœuvres n'ont qu'à prévenir avant le 15 août MM. les colonels des 77<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne chargés de leur donner les instructions nécessaires.

#### Un revenant

On signale le retour dans ses foyers, à Moisdron (Loire-Inférieure), de M. Léon Benoist, aujourd'hui âgé de quarante-sept ans, engagé volontaire pendant la guerre de 1870 et disparu depuis cette époque.

Tous ceux qui l'avaient connu le croyaient mort, alors qu'il n'était que prisonnier.

M. Benoist a été mis en liberté il n'y a que quelques semaines.

#### Tués par la foudre

Un orage épouvantable, avec pluie torrentielle, a éclaté dimanche sur la petite ville de Bain (Loire-Inférieure).

La foudre est tombée au village du Coudray, sur une écurie appartenant au nommé Rabu. Un pauvre ouvrier terrassier employé au chemin de fer de Ploërmel à Châteaubriant, qui s'était couché dans le grenier pour se reposer des travaux de la semaine, a été tué sur le coup.

Une vache qui se trouvait dans l'écurie a été tuée également.

A Sainte-Marie, même département, pendant l'orage de dimanche, au village de la Davitière,

deux bœufs étaient dans un champ voisin du village. Un d'eux s'était réfugié sous une émonde. La foudre éclata sur l'arbre. Le pauvre animal fut renversé par la secousse et tué par le choc en retour. Quelques instants après, M. Renaudin, le propriétaire, ne voyant qu'un de ses bœufs, s'imagina que l'autre avait passé dans un champ voisin. Mais bientôt il l'aperçut tombé sous l'arbre. L'animal respirait encore, la langue pendante, mais ne portant aucune trace de brûlure. Il ne tarda pas à crever et à enfler.

#### L'orage de dimanche

On signale ce fait qui s'est produit dans l'orage de dimanche:

Un aéronaute, parti d'Alençon (Orne) dans l'après-midi, en a très sérieusement souffert; son ballon, alourdi par l'humidité, n'a pu s'élever au-dessus des nuages chargés d'électricité, et le malheureux, pris dans un tourbillon, touché même par le fluide électrique, est descendu presque sans connaissance à quelques kilomètres d'Alençon, dans la commune de Chassé.

#### État-civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 3 août. — Jeanne-Augustine Rugeon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2.

##### DÉCÈS

Le 2 août. — Madeleine-Émilienne Jarousseau, 18 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

#### Bulletin Météorologique du 4 Août

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 16°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 15°
Midi,	762 m/m	au-dessus 18°
Hausse,	4 m/m	
Baisse,	m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 13°

#### UN BON AVIS

Pour lancer vos savons, messieurs et chers rivaux, N'adoptez plus les vers, quatrains ou madrigaux: Car ce genre, créé par moi dans les journaux, Laisse croire au lecteur qu'il s'agit du Congo.

Victor Vaissier, 4, place de l'Opéra, Paris

#### BULLETIN FINANCIER

2 août 1894.

Le marché est calme ainsi du reste que cela se passe au lendemain de chaque liquidation, mais il y a en outre une légère impression de lourdeur qui n'a rien d'étonnant après la hausse du mois.

Le 3/0/0 ne s'écarte guère du cours de 102 francs, le 3/4/2 est à 107.97 1/2.

Le marché des actions de nos grands établissements de crédit n'est toujours pas très brillant. Le Foncier cote 877.50. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 746.25. Pas de changement sur les autres titres.

Le Suez est à 2,855.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemin de fer après un assez bon début redevennent de nouveau faibles. Le différend au sujet de la garantie d'intérêt sera tranchée au mois de novembre.

L'Italien continue à être bien tenu. L'Extérieure est toujours hésitante. Les fonds austro-hongrois sont toujours fermes. La Banque des Pays-Autrichiens s'inscrit à 520. Un peu de faiblesse sur les fonds russes sur le bruit de l'envoi d'une escadre en Corée.

En Banque, la Langlaagte est à 110.

L'action Mossamédès s'inscrit à 32 fr.

DE LAVIGERIE,

22, place Vendôme, Paris.

#### CHRONIQUE VINICOLE

##### LES VINS FRANÇAIS EN ESPAGNE

On sait que depuis l'augmentation des tarifs, les vins d'Espagne ne peuvent entrer en France qu'en acquittant des droits assez élevés. Les viticulteurs espagnols qui s'étaient habitués à nous écouler leurs produits très mauvais mais très alcoolisés, ont trouvé un ingénieux moyen d'obvier à l'inconvénient des tarifs. D'accord, à n'en pas douter, avec des marchands de vins français, auxquels le manque de vins espagnols portait un préjudice, ils ont intrigué auprès de leur gouvernement qui a voté une loi de protection pour le coupage.

Cette loi autorise l'établissement, dans les ports de mer d'Espagne, de dépôts spéciaux de

vins français devant servir aux coupages des vins espagnols destinés à l'exportation. Ces vins français seront admis en franchise de douane.

De telle sorte, qu'à l'avenir, les maisons de Bordeaux, de Cette ou de telles autres villes qui se livrent au commerce des vins, pourront établir des succursales dans les ports espagnols les plus proches de la frontière et faire là les petites opérations que l'on connaît et à meilleur compte encore qu'autrefois.

Voici, en deux mots, ce qui se passera:

Les commerçants français feront partir les vins français pour les ports en question; là, ils feront les coupages avec les vins espagnols et ensuite réexpédieront, non pour la France, sans doute, mais pour les pays étrangers: l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, là où la clientèle est assez nombreuse.

De telle sorte que tout bénéfice sera pour les commerçants qui n'auront plus aucun droit de douane à acquitter.

On voit que le gouvernement espagnol s'entend à protéger ses viticulteurs. Que le gouvernement français en fasse autant. Il faut à tout prix trouver une mesure qui remédie à l'état de choses créé par cette nouvelle loi espagnole, qui va encore atteindre directement dans leurs intérêts nos viticulteurs déjà trop éprouvés.

## FAITS DIVERS

#### LA CHASSE EN BOHÈME

A propos de la démocratisation de la chasse, voici une petite statistique qui donnera à réfléchir aux quelques députés qui demandent, pour tous, le droit de chasser le dimanche... moyennant 50 centimes.

L'expérience de la chasse du dimanche a déjà été faite en Bohême où les forêts sont immenses et le gibier abondant, et voici les résultats officiels qu'elle a donnés:

En 1893, nos Nemrods ont tiré, en moyenne, chacun 1,000 coups de fusil et ils ont abattu: 27 hommes, 13 vieilles femmes, 7 petits garçons, 3 fillettes; ils ont blessé 3,014 individus.

Ils ont en outre abattu: 482 veaux, 12 vaches, 3 bœufs, 2 chevaux, 475 chèvres, 72 brebis, 59 béliers, 3,671 chiens de chasse, 41,491 chiens divers, 8,612 chats — soit 50 personnes tuées, 3,014 blessées et 24,469 animaux domestiques abattus.

Quant aux gibiers, il a été tué seulement 4,814 pièces, compris les moineaux.

Par contre, voici ce qu'ont coûté ces exploits cynégétiques:

En indemnités, 413,000 florins; en secours aux blessés, 633,000 florins; en honoraires de médecins et frais de justice, 172,000 florins; plus 74,088 heures de prison.

Il y a là de quoi donner à réfléchir.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 4 août 1894

RUSSIE: Saint-Petersbourg; Eglise Sainte-Isaac; Prières publiques, pour obtenir la cessation du choléra.

TURQUIE: Constantinople: Les effets du tremblement de terre.

MAROC: Fez; Entrée du sultan Abdoul-Aziz.

PARIS: Les chiffonniers.

BEAUX-ARTS: Milton chez Galilée, tableau de M. Lito Lessi.

CORÉE: Les flottes chinoises et japonaises. — Carte de Corée.

En supplément: Rédemption, roman de M. G. Lenôtre, illustration de M. P. Vidal.

Le numéro: 50 centimes

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS  
Le Seul Véritable Alcool de Menthe existant

L'ALCOOL DE MENTHE DE **RICOLIS**

Souverain contre Indigestions, Dysenterie, Cholérine, Maux d'Estomac, de Cœur, de Tête. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES  
Eau de Toilette et Dentifrice exquis  
Exiger le nom **DE RICOLIS** sur les flacons.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 AOUT**

FONDS		Est.		VALEURS DIVERSES		Russes		Bons de lot de 100 fr.		
3 0/0	101 85	Obl. 3 0/0	932	Gaz pour l'étranger	600	4 0/0 1893	101 80	VALEURS FRANÇAISES		
3 0/0 amortissable	100 70	Lyon-Méditerranée	1340 50	Gaz Compagnie parisienne	1112	3 0/0 or 1891	100 50	OBLIGATIONS		
3 1/2 1894	107 90	Obl. 3 0/0	465	Cie Transatlantique	297	Crédit foncier égyptien	—	Chemins Brésiliens 4 1/2		315
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1042 50	Omnibus de Paris	1034	VILLE DE PARIS	—	Eaux Compagnie générale 3 0/0		476
Banque de France	3880	Obl. 3 0/0 nouv.	453	Suez (actions)	2850	Oblig. 1855-60 3 0/0	578	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0		513
Comptoir national d'Escompte	513 50	Nord	1765	FONDS ÉTRANGERS		1865 4 0/0	548	Fives-Lille		475
Crédit Foncier	870	Obl. 3 0/0 nouv.	480	Anglais 2 3/4	102 25	1869 3 0/0	426 75	Transatlantique 3 0/0		305
Crédit Industriel	540	Orléans	1425	Autriche 4 0/0 or	100 25	1874 3 0/0	413	Panama 1 <sup>re</sup> série 6 0/0		34 50
Crédit Lyonnais	716	Obl. 3 0/0 1884 nouv.	465	Egypte Dette unifiée	103 95	1886 3 0/0	420 50	2 <sup>e</sup> série 6 0/0		32 25
Société Générale	456	Ouest	1070	Espagne extérieure 4 0/0	64 30	1894 2 1/2 0/0	373	3 <sup>e</sup> série 6 0/0		—
CHEMINS DE FER		Obl. 3 0/0 nouv.	465	Hongrois 4 0/0 or	—	CRÉDIT FONCIER		à lots		125
Est-Algérien	—	Ouest-Algérien	580	Italien 5 0/0	79 20	Communales 1879	497 50	Suez 5 0/0		637
Obl. 3 0/0	421 50	Obl. 3 0/0 nouv.	432	Portugais 4 1/2 0/0	179	Foncières 3 0/0 1879	496 75	3 0/0		495

Etudes de M<sup>e</sup> G. MABILLE DU CHESNE, avoué à La Flèche, 80, Grande-Rue, successeur de M<sup>e</sup> REGOIN, et de M<sup>e</sup> ROUSSIER, notaire au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).

**VENTE**

Sur baisse de mise à prix

**De la Métairie**

DE LA HÉRAUDIÈRE

ET DÉPENDANCES

De 24 h. 31 a. 37 c.

Situées commune de Grez-Neuville (Maine-et-Loire)

Sur la mise à prix abaissée de 42,000 fr. à 40,000 fr.

Nota : Faculté a été donnée au notaire de mettre les frais ordinaires et extraordinaires de vente et les frais de quittance en sus ou en diminution du prix.

L'ADJUDICATION aura lieu le *Dimanche 12 août 1894*, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> ROUSSIER, notaire au Lion-d'Angers, commis à cet effet.

S'adresser, pour tous renseignements, à :

- 1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> ROUSSIER, notaire au Lion-d'Angers, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;
  - 2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> MABILLE DU CHESNE, avoué à La Flèche ;
  - 3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> HUBERSON, notaire à Château-Gontier ;
  - 4<sup>o</sup> M<sup>e</sup> FOUASSIER, avoué, même ville.
- Pour extrait,*  
G. MABILLE DU CHESNE.

Etude de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

En bloc ou en détail

**La Terre de Boumois**

Située commune de Saint-Martin-de-la-Place, près Saumur,

- Comprenant :
- 1<sup>o</sup> Le château de Boumois et ses dépendances ;
  - 2<sup>o</sup> La ferme de Boumois, proche le château, d'une contenance de 7 hectares 50 ares ;
  - 3<sup>o</sup> La ferme de la Maison-Neuve, également près le château, d'une contenance de 24 hectares 10 ares ;
  - 4<sup>o</sup> Et une maison, au Pont de Boumois, avec 60 ares de terre labourable et prés.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser : soit à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, soit à M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire, seuls chargés de la vente.

**A VENDRE**

**Vieux Journaux**

S'adresser au bureau du journal.

Occasion à saisir de suite

**A CÉDER**

POUR CAUSE DE SANTÉ

**Très bon Café-Comptoir**

Situé sur une des meilleures places d'Angers

Affaires prouvées : 45 fr. par jour.

Loyer, 380 fr. Logement, 4 pièces.

Prix : 600 fr. — A l'essai.

S'adresser ou écrire à MM. MARCEL et C<sup>o</sup>, 13, rue Grandet (au coin de la rue d'Alsace) Angers.

Renseignements gratuits.

A LOUER OU A VENDRE

**MAISON**

**ET VASTE JARDIN**

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clés à M. BIZERAY, au Jagueneau.

**A VENDRE**

**La Propriété de la Rivière**

Située sur le bord de la Levée de la Loire, entre Gaure et Chouzé.

Cette propriété comprend grande et belle maison de maître, nombreuses servitudes, jardins, pelouses, futaies, charmilles, le tout entouré de murs et contenant un hectare dix ares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1895

**Jolie MAISON**

Avec Cour et Jardin renfermé de murs.

Située rue de la Croix-Verte, n<sup>o</sup> 92 (ancienne route d'Angers)

S'adresser à M. MILSONNEAU, 9, rue Nationale.

**A LOUER**

**MAISON fraîchement restaurée**

Comprenant : salon, salle à manger, cuisine, quatre chambres à coucher, bûcher, cellier et cabinets d'aisance.

S'adresser, 25, rue Beaurepaire.

**VIN du D<sup>r</sup> YVON**

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bout. : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

**G. DESCHAMPS**

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

ON DEMANDE de suite un ménage, l'homme connaissant la culture, la femme pour soigner les bestiaux.

En raison des fêtes, M. Anjubault, chirurgien-dentiste à Paris, retarde son voyage de huit jours et sera à Saumur le 12 et 13 courant.

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, PARIS**

56, Rue Jacob, 56,

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4<sup>o</sup>

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

La *Mode illustrée*, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

Saumur, imprimerie Paul Godet.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

**IMBERT Fils**

**Eau-de-Vie blanche pour Fruits**

1,50 - 1,70 et 2 fr. le litre, Bouteilles reprises p<sup>r</sup> 0,20

SIROPS (garantis pur sucre)	le litre	2 fr. 25
Assortiment complet	1/2	4 40
ABSINTHE PERNOD	le litre	4
AMER PICON		2 75
RHUM, depuis		1 50

**Sucre, le kil., 1 fr. 05; Scié, 1 fr. 15**

**ÉPICERIE NOUVELLE**

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

**E. CHAUVEAU**

**PRIMEURS** (reception tous les jours)

CANTALOUPS, Abricots, Prunes Reine-Claude, Pêches, Amandes vertes, Concombres, Aubergines, etc.

**Eau-de-vie blanche pour fruits**

depuis 1 fr. 50.

Beaux Raisins Chasselas très mûrs, le 1/2 kil. 0f. 90

**Imprimerie Paul GODET, Saumur**

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ETIQUETTES PARCHEMIN P <sup>r</sup> ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES P <sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONN à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

**LA JEUNE MÈRE**

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal *LA JEUNE MÈRE*, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

**ÉPICERIE CENTRALE** 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

**Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale)**

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre	0 35	la pièce (225 litres)	68 fr. droits payés	Marmande, 43 degrés.	1.50	le litre (verre compris)
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre	0 40	la pièce (225 litres)	80 fr. droits payés	Montpellier, 45	1.75	
<b>26 litres pour 25.</b> — Livraison à domicile.				Armagnac, 50	2.00	